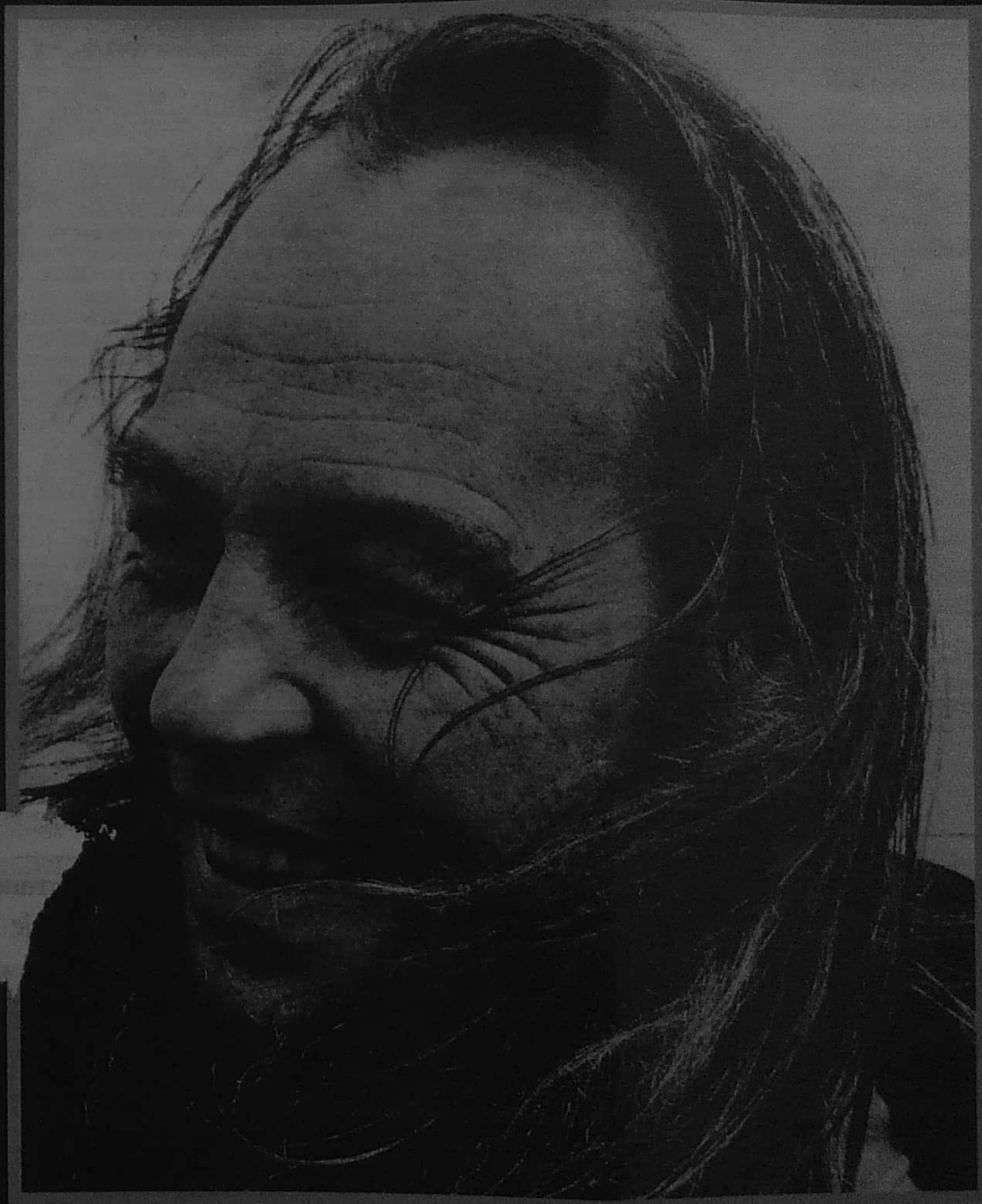


# COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



«An  
Distro»,  
interview  
de  
Glenmor.

*Breizh-Euskadi,  
nouvelles arrestations en Bretagne.*

# Mitterrand et la Bretagne. Essai de bilan.

Un grand président de république française vient de mourir. Un concert multidimensionnel et mondial. Là, place, au même titre que De Gaulle, au regard de ces grandes figures politiques françaises et internationales.

D'accord on peut dire différents, un tel concert de hautes ne peut pas être différent. Mitterrand, l'avez-vous remarqué, faisait aussi partie de notre vie de Bretons, même si sa présence dans ce concert pour l'Europe aussi, que Bretons au travail, au mari, ou culturel et bretonne, ne faisait pas partie des préoccupations directes du Président. Lui qui signait de Paris. Il avait des ministères pour s'occuper de ces problèmes et faire remonter nos attentes. C'est évident, cela n'a pas été fait. Seule la pression de la rue arrivait à Paris.

Nos députés bretons en sont les premiers responsables. Si Fanch a effectué quelques voyages d'état et d'après élections en Bretagne, et apprécié nos sites de Reg et du de Belle-Ile, il n'a, par exemple, jamais réussi de constituer un parlement breton.

Les normalisations à des postes ministériels subalternes, n'ayant que peu d'incidence sur notre vie, de rares élus bretons (Pensec, Josselin, Hervé, Evén, Yanganeau...), à sans doute contribué à renforcer cette impression de décalage sans permanence entre les attentes de la Bretagne et les décisions (ou l'absence) de décisions prises à Paris.

Et puis, une telle classe politique avait enflammé nos villes et villages à l'annonce de son élection, il fallait bien prévoir une rencontre sans embousleme.

Il n'empêche qu'en Bretagne, comme en France une écurie majoritaire reconnaît qu'un grand homme politique vient de disparaître et qu'il a bien servi les intérêts de son pays.

Sa manière de partir, choisissant presque son heure, en l'absence de tout acharnement thérapeutique, si commun lorsqu'il s'agit d'un grand de ce monde, a sans doute étonné l'émotion et contribué à renforcer l'image de celui-ci et du pays, sage, serein, patiemment ou sereinement admis, et en tout cas très respecté, à la force tranquille et rassurante.

Bretonnes et Bretons que nous liquent les 14 ans du pouvoir de Mitterrand.

C'est long, 14 ans, même si ses plus puissants n'auront duré que cinq ans, la droite et l'extrême droite (obligant à une cohabitation forcée avec un Sénat élargi de droite).

Le premier acte politique du Président directement appréciable en Bretagne aura été l'adoption du programme nucléaire à Plougnef.

Virent les Radios Libres (dont RBO, RKB et autres) qui fleurirent en bien et en moins bien sur notre territoire.

De nos cellules de prisonniers politiques à Fresnes nous avons apprécié une autre décision : l'annulation suivie de notre libération.

Vint ensuite l'abrogation de la fameuse loi mot, acte capital qui marqua sans nul doute plusieurs générations (et qui ne concernait pas que nous) comme : France « historique », la Régionalisation.

Les Bretons (et les militants politiques et culturels) ont eu du mal à se présenter de ce grand changement, de ses avancées et de ses perversions.

Les conséquences ont été multiples. Pour la première fois les départements établissent leurs budgets et les conseils généraux en disposent à leur gré.

Fin budget préfet et le préfet dictateur pouvant faire évacuer la salle du conseil général !

Cette régionalisation n'est certes pas ce que souhaitaient les nationalistes, ni autres tendances politiques bretonnes.

Mais pouvait-on s'attendre à ce qu'un Président de la République mette notre pays sur la voie de l'indépendance ? Fanch était d'une certaine « aristo », française et « franco-philienne » dans la lignée des grands de « l'unité nationale » et de la France une et indivisible. C'est peut-être cela qui ne s'est pas fait partie des vœux de Mitterrand et du socialisme.

Le comportement de nos compagnons de la « mouvance bretonne » vis à vis des instances politiques départementales et régionales n'a pas connu beaucoup de succès.

Une nouvelle et grave maladie venait d'atteindre un plus grand nombre de responsables bretons, créés par la main, en bretonne disponible, des finances départementales. La sévèrité, qui peut à priori leur enlever tout sens critique vis à vis des élus de ces assemblées. L'esprit patriotique était remplacé par celui du quinquennat affaibli.

Ce nouvel état d'esprit va affecter durablement l'émancipation.



Visite de F. Mitterrand à l'île de Sein (photo O.F.)

ce de l'idée nationale, voire son abandon par ceux que l'on croyait acquis à cette cause.

Mitterrand et la langue bretonne ? Un constat simple : le plus grand des Présidents français n'a pas fait ou fait faire ce qu'il aurait pu faire, avant la cohabitation, ni après.

Ce n'était pas pour lui un problème urgent. Et ses ministères de l'éducation et de la culture étaient des centres de lieux de nos préoccupations, perdus sur leur usage d'Hexagone, et sans grandes réformes, grands travaux, destins nationaux et rayonnement de la France. Ils sont reconnus d'ailleurs comme ayant été de très bons ministres français.

La part de responsabilité des députés bretons est très grande. Ils n'ont pas su ou pas voulu faire comprendre à Fanch, la situation tragique dans laquelle se trouvait notre langue, combien il était urgent de prendre des mesures efficaces pour son enseignement, avec ses supports indispensables à sa diffusion : une radio et une télé couvrant toute la Bretagne. Il faut aussi reconnaître, qui a part l'acquisition Diwan, nos élus bretonnes n'ont pas bougé (excepté l'acte de loi de Rennes).

Un statut officiel pour la langue bretonne ne semble pas intéresser nos brillants universitaires bretonnes dans une grande majorité.

Fonctionnaires de l'Etat Français, ils se contentent du minimum à assurer pour leur fonction et leur salaire.

Brest démantelant le flambou de son enseignement, et d'enseignants uniquement tournés vers le passé. De la Fac au CRBC, le breton n'a d'avoir que... pour les chercheurs.

Toute idée de langue nationale est caduque. Elle peut même être combattue !

Ainsi il est plus confortable de reprocher à l'Etat Français envers ses « minorités » on ne parle que de la Fac au CRBC, le breton n'a d'avoir que... pour les chercheurs.

Il y a une constante dans la politique de l'Etat Français envers ses « minorités » on ne parle que de la Fac au CRBC, le breton n'a d'avoir que... pour les chercheurs.

Devenus nous en plaignant, même si les accords de Maastricht ne concernent pas ? N'importe pas ! Il est pas exact d'affirmer que les guerres entre la France et l'Allemagne ont vengé la Bretagne de son destin de pays souverain.

Guerre de 1870, guerre de 14-18 avec une terrible hécatombe et un bouleversement irrémédiable des valeurs, 39-45 avec d'autres conséquences durables, toujours perceptibles, hélas, aujourd'hui !

La part entre la France et l'Alliance est une bonne politique et tout breton responsable doit le concevoir.

Mitterrand s'est donné cette priorité. L'enfer nous pousseur qu'il avait raison.

Cela ne veut pas dire qu'il n'avait pas d'autres préoccupations sur le sort des peuples et des nations sans Etat de ce monde.

Deux de ses dernières interventions sur la scène internationale en témoignent.

Une au 18ème congrès international des sciences à Montréal (mars 95) : « Je crois que le siècle prochain sera partagé entre deux tendances apparemment contraires, un équilibre beaucoup d'unité, un autre mouvement, exactement contraire et opposé, à celui qui pousse chaque minorité à s'affirmer en tant que telle, à prétendre à la souveraineté et à l'indépendance de la séparation (...) C'est de ces deux mouvements qu'il faut faire la synthèse. Il faut aller vers de grands ensembles comportant des dispositifs de protection des minorités (...) C'est le problème à résoudre. Ce sera l'histoire du siècle prochain ».

Ses deux dernières réflexions sur le sujet, il les donna à Colorado Springs le 15 octobre 1995 à une célèbre rencontre des ex-grands, sur invitation de Georges Bush.

« La grande affaire du XXIème siècle sera de trouver la synthèse entre deux besoins : les besoins de grands ensembles et le besoin de chaque collectivité de s'affirmer en tant que telle. Il faut abolir ce qui en 2000 crée un droit des minorités (...) Je veux que des organisations qui maintiennent au maximum de pays. Sinon nous assisterons à d'immenses déracinements et décompositions ». Et de mentionner les Etats Unis, le Canada, le Brésil... l'Espagne, la Belgique (pas sa France évidemment).

« Aurons-nous les hommes politiques, les législateurs capables de concevoir ce monde immense ? » Prouvons-nous de définir les besoins, permanent à chacun de vivre à sa façon ?

Avait-il une pensée pour les Bretons, les Basques, les Bretons, les Québécois, les Tahitiens ?

Nul doute qu'il aurait bien voulu participer à cet immense chantier qu'il voyait poindre, après l'éclatement du bloc de l'Est et les graves désordres qui y en sont nés (et l'ex-Yugoslavie).

Son soutien sans faille à Fanch précède sans doute de cette philosophie de paix et de reconnaissance des peuples. Ces réflexions tardives sont à son honneur.

C'est aussi lui qui disait « qu'il faut laisser le temps au temps ».

Mais la Bretagne, dans ce qu'elle a de marquant dans sa personnalité, sa langue, sa culture, n'a-t-elle encore le temps d'attendre ? Et de quoi ? Ne comptons pas sur son clone de successeur pour accélérer le mouvement.

Ainsi, il est temps que des hommes et des femmes lucides se lèvent pour entraîner notre peuple vers un nouveau destin.

C'est aussi d'Espérou, tout était à reconstruire. Fanch s'y était.

En Bretagne en 1996, il y a eu à reconnaître que c'est véritablement d'enfant de nouvelles énergies créatrices qu'il faut partir.

PS. Je suis passé volontiers sur son bilan économique qu'il est pas bon, mais qui ne dénote rien de particulier avec la France, et plus généralement l'Europe occidentale (récession économique, chômage, crise du capitalisme).

Jean Paulilhé.

## Mort de François Mitterrand. Après l'émotion l'annusée ?

L'émotion suscitée par la mort de F. Mitterrand ne doit pas faire oublier le bilan pour le moins ambivalent de ces 14 années que nous avons vécues en Bretagne alors qu'il était président.

Abandon de la centrale de Plogoff, mais poursuite du programme nucléaire civil et militaire (le Louvain), entrée à 50 ans mais accélération du chômage et de l'érosion, abolition de la peine de mort mais procès de militants de SAB et chasse aux réfugiés basques, et à leurs parents, discours socialiste mais politique libérale entraînant plan Malesk, casse de l'électronique, productivisme agricole, radios libres mais refus d'une télé en breton, décentralisation mais toute puissance parisienne et non-rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

Quant aux accès en matière de langue et de culture bretonnes ils ne sont en rien dus à François Mitterrand mais au combat incessant des militants contre la politique d'assimilation culturelle menée par les gouvernements français en Bretagne avec ou sans Mitterrand.

EMGANN

## Solidarité Breizh-Euskadi. Le Vert remet ça !

Ceux qui croyaient naïvement que l'Etat français en avait fini avec le dossier basque en Bretagne, après la parodie de procès à Paris en sont pour leurs frais. Les 4 et 5 janvier, à l'aube, la police judiciaire parisienne diligente par le juge d'instruction Laurence Le Vert, interpellait un basque et deux bretonnes Yvonne Le Roux et Marie-Noëlle Bourdonnau à Glomel. Elles sont incarcérées depuis en France, à la prison de Fleury Mérogis (cf. texte du comité de soutien).

Aussitôt la solidarité s'organisa. Deux manifestations de soutien ont eu lieu le dimanche 7 janvier, l'une à Lannion avec près de 200 personnes, et l'autre à Glomel.

Le appel des comités de soutien de Carhaix et de Glomel ce sont aussi 200 personnes environ qui ont mené une opération escargot en voitures et tracteurs de Glomel à Rostrenen. Une délégation a été reçue en mairie par les maires des communes. Dès le début de la semaine suivante, les deux conseils municipaux réunis en séance extraordinaire, exigèrent la libération immédiate des deux bretonnes. Le 12 janvier, Roland Convers, agriculteur bio et conseiller municipal de Les-Joué-Couargis, se présentait spontanément à la gendarmerie pour déclarer qu'il avait lui-même accueilli des réfugiés basques. Il en est ressorti libre, les gendarmes lui ayant expliqué qu'il n'était pas possible de faire intervenir la PJ aussitôt. Ce qui amena l'intéressé à dénoncer le pseudo caractère d'urgence légitimant les modes d'arrestation de la PJ à l'égard d'Yvonne et Marie-Noëlle. S'il présente lui aussi un danger après avoir hébergé un basque, pourquoi ne l'arrêterait-on pas immédiatement aussi ?

Le vendredi 19 était organisé un grand festival de soutien réunissant près de 1 500 personnes à la salle des fêtes de Glomel avant les manifestations du 27 à Gwengamp et du 10 février à Roazonn (Rennes).

## Coordination des comités de soutien aux inculpés du droit d'asile.

La coordination des comités de soutien aux inculpés du droit d'asile s'indigne du jugement rendu le 20 décembre 1995 à l'encontre des 81 inculpés du procès de la solidarité, après cinq jours d'un procès bicèle, mené au mépris du respect des inculpés, des témoins, des avocats et du public.

Rien ne justifie en effet, moralement ou juridiquement, la condamnation à des peines de prison ferme ou avec sursis des réfugiés basques en situation irrégulière ni des personnes les ayant hébergés en Bretagne ou ailleurs. Des réactions seulement ont été prononcées alors que tous la méritaient.

L'incohérence de ce jugement purement politique ressort clairement des peines avec sursis infligées à l'encontre des ressortissants français, alors que les réquisitions du procureur Stahel réclamaient de la prison ferme pour la majorité d'entre eux.

Le tribunal a cependant sacrifié une inculpée, en la



Le comité de soutien de Glomel reçu à la mairie de Rostrenen lors de la manifestation du 7 janvier

## A propos d'Yvonne et Marie-Noëlle.

Jeudi matin (4.1.96) à 6 heures, des policiers parisiens investirent le domicile d'Yvonne Le Roux à Fouesnant. Ils y interpellèrent Jésus Maria Etxavam Elordi, réfugié basque. La fouille de la maison ne révèle ni armes, ni documents suspects.

Le vendredi matin, c'est au tour de Marie-Noëlle Bourdonnau à Trégouarn (Rennes), ni documents suspects.

Après interrogatoire (à Quimper et Rennes), elles sont transférées immédiatement et sans pouvoir prévenir qui que ce soit, vers Paris.

Elles sont placées en garde à vue 96 heures, toujours sans contact extérieure, ni avocat, ni famille, ni employeur. Aucune nouvelle d'elles pendant 4 jours.

Le lundi, elles comparaissent devant le juge Le Vert. Elles sont inculpées et placées en détention provisoire à Fleury Mérogis. Leur demande de mise en liberté provisoire est refusée le mercredi.

Qu'il sont ces deux femmes ? Yvonne Le Roux, psychologue scolaire en retraite et intervenante bénévole en milieu scolaire. Marie-Noëlle Bourdonnau, infirmière psy à Plouguernevel.

Voisines et amies, elles se retrouvent dans diverses associations locales.

Qu'ont-elles fait de si « grave » ? Elles ont donné l'hospitalité à un réfugié basque totalement désemparé : 14 années d'errance,

condamnant à un an ferme (alors que six mois « seulement » étaient requis) pour céder à la pression du pouvoir politique et justifier à posteriori la violence des rafles policières menées depuis 1982 en Bretagne et ailleurs.

Ce verdict correspond à la volonté de criminaliser la solidarité entre les peuples et les individus. Quant à la peine de prison ferme infligée à une seule inculpée, elle constitue en soi une menace de répression agitée pour décourager la solidarité envers les réfugiés, tout un leçon d'évier de relancer la mobilisation qui s'est exprimée ces derniers mois autour du procès.

Ce jugement préfigure ce que veulent instaurer les autorités françaises avec le projet de loi Toubeau qui vise à criminaliser une association de malfaiteurs toute personne apportant une aide morale ou matérielle à un étranger en situation irrégulière. C'est la négation absolue du droit d'asile et du principe de solidarité.

ayant perdu tout contact avec ses racines, sa famille, et qui avait déjà subi les mauvais traitements des prisons franquistes (il serait suspecté par la police espagnole d'avoir participé à un vol d'explosifs... il y a 14 ans, ce qui est proscrit depuis longtemps).

Elles l'ont aidé à reprendre pied dans la vie : partager un repas, aller au cinéma, jouer aux cartes... Yvonne est même allée jusqu'à faire venir son fils qu'il n'avait pas vu depuis plus de 10 ans.

Quoi de plus humain ? Elles l'ont aidé à apprendre le français, lui ont donné les moyens matériels d'entreprendre une remise à niveau professionnelle.

Quoi qu'il leur soit reproché, Yvonne et Marie-Noëlle ont agi avec leur cœur !

Bien que l'instruction soit terminée, elles restent toujours dans les deux incarcérées (pour l'exemple ?) au bon vouloir du ministère. Et pour combien de temps encore ? Contrairement à la pratique « habituelle », elles sont avec les droits communs et ne bénéficient pas du « régime » de prisonnières politiques ou elles sont.

Seule une mobilisation de toutes et de tous permettra leur libération.

Alors, « Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

Et avec le conseil municipal de Rostrenen « exigeons la libération rapide des personnes interpellées dès lors qu'elles agissent conformément à la tradition bretonne d'hospitalité ».

« Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

Et avec le conseil municipal de Rostrenen « exigeons la libération rapide des personnes interpellées dès lors qu'elles agissent conformément à la tradition bretonne d'hospitalité ».

« Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

Et avec le conseil municipal de Rostrenen « exigeons la libération rapide des personnes interpellées dès lors qu'elles agissent conformément à la tradition bretonne d'hospitalité ».

« Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

« Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

« Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

« Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

« Le seul fait d'avoir hébergé un étranger ne constitue pas un délit suffisant pour autoriser une mise en détention » (délibération du conseil municipal de Glomel du 31.1.96).

TRIBUNE LIBRE

# A propos d'une grève...

Dans le précédent numéro de «Combat Breton», Yann Poulardre fait le point sur les grèves de décembre et le partage probable de son analyse. Certains aspects toutefois n'avaient pas été développés. J'ajouterais donc quelques grains de sel ou de mouline.

### Une grève contre l'Europe libérale.

Beaucoup d'observateurs et de commentateurs ont parlé de la première grève «anti-Maastricht», d'un mouvement contre cette Europe libérale qui a limité ses ambitions à n'être qu'un grand marché. Or la Bretagne, on s'en souvient, avait nettement approuvé le traité de Maastricht, par attachement quasi-passionnel à l'idée d'Europe plus que par analyse raisonnée des conséquences de ce traité sur la construction européenne elle-même. Cela n'a pas empêché les Bretons de participer avec enthousiasme aux grèves de décembre, une prise de conscience, une volonté de remettre l'Homme au centre de la construction européenne, n'entendant-on pas souvent que «Maastricht, si c'était à refaire... ? Cela vient conforter à trois ans de distance, la position extrêmement critique qu'avait eu Emgann et d'autres organisations de gauche sur ce traité à l'époque. Cela explique aussi l'éditorial panique du «Peuple Breton» de janvier, défense fébrile de l'Europe pour l'Europe face aux critiques qui fusent de certains milieux de gauche et des syndicats ouvriers. Nombre de maastrichistes du mouvement breton, à l'instar de ces comitards chroniques qui venaient avec componction sur un contrepoint social face à l'Europe libérale et disserteraient avec aplomb sur la nécessité de lutter pour créer un rapport de force plus favorable, ont été remarquablement discrets pour ne pas dire absents du conflit de décembre ! Peil eman Yann eus e gazeg ? Il est vrai que les plus connus d'entre eux, membres de la CFDT, étaient plus occupés à retrouver leur nombril au milieu de la tourmente qu'à créer réellement un contrepoint social ! Remarquons que le mouvement social dans la rue a constitué la seule opposition à la Pensée Unique, les partis de «göches» ayant choisi, l'un le consensus (Evin ou Kouchner au PS par exemple), l'autre l'opposition constructive !

### La CFDT égale à elle-même !

Quant à la CFDT, je n'ai pas été étonné de l'absence surprise de sa position en décembre ! Elle était en germe dès la parution du Livre Blanc de Rocard sur les retraites et la création en 90 de la CSO dont le RDS est un petit frère ! Ici, de plus, vu agir ce syndicat aux PTT où il a joué la sous-brette de la Réforme Quilès ! Voilà plus de dix ans qu'en breton d'abord, dans les colonnes d'Al Lann, puis en français dans celles de «Combat Breton», avec le soutien parfois de dérangés des certitudes et de provocateurs un peu désabusés, je ne cesse de dénoncer la conduite de cette organisation néo-cléricale qu'est la CFDT ainsi que les agissements des «Chrétiens sociaux». Que les outrances de Nicole Notat servent de révélateur pour beaucoup, tant mieux ! Focaliser sur sa personne tout ce qui ne change rien, il s'agit d'une conception plus fondamentale portant sur la place du syndicalisme dans la société, sur son rapport aux partis

politiques, aux doctrines religieuses de l'Etat, au patronat, etc. Je ne peux que me réjouir comme Yann Poulardre d'une forte résurgence de la «lutte des classes» mais cette notion a-t-elle fait partie de la doctrine de la CFDT ? Tout cela ne peut servir que de formule incantatoire et de pose. Mais cela est une autre histoire et elle n'est pas nouvelle, car les mêmes impasses risquent de se reproduire à l'occasion de sessions probables dans la semaine néo-cléricale ! Si je peux comprendre les interrogations de ceux qui regrettent l'absence d'une identité bretonne affichée dans ce conflit, que penser de la simultanéité de ce questionnement avec la cancanerie de la CFDT ? Certains camarades seraient-ils encore accros ? Comment alors ne pas être perplexes sur l'émergence d'un syndicat «breton» ? Pour quoi faire ? Décorer les manifs de Gwenn ha Du mais masquer certains débats de fond et servir encore de force d'appoint ?

### Un délégué de haine de classe !

Je tiens en outre à exprimer ma colère de militant syndicaliste. Depuis le mois de septembre 95 s'est déclenchée une campagne de presse haineuse, calomnieuse, à l'initiative fascisante contre l'organisation à laquelle j'appartiens et en particulier contre la personne de Marc Blondel, son secrétaire général. Il fallait croire qu'à écouter toutes les madames Michu et les Marie Chantal de France, Bretagne et Navarre, s'il y avait deux millions de personnes dans la rue, c'était pour déléguer «la cassette à Blondel» ! Il se trouve même une bande de petits patrons en furie pour le bréver en étiope dans la rue ! Comme quoi, quand on traite FO de syndicats de patrons !... Le summum de l'hystérie déchaînée et crapuleuse a été atteint toutefois par un article du «Quotidien de Paris» du 19 décembre, généralement diffusé aux rédactions locales d'Ouest-France et du Télégramme



Manifestation lors des mouvements de grève contre le Plan Juppé à Brest en décembre 95 (Photo L. Blance)

Cet écrit qui accusait ni plus ni moins Blondel de détournement de fonds et de fraude fiscale, ornait en effet les bureaux des journalistes lorsque je me rendis le 20 décembre aux rédactions de Quimper afin de rendre compte de la délégation que nous avions menée ce jour-là à la préfecture. Je déclarais aux journalistes que si j'admettais qu'en démocratie, il y ait débat et pluralisme d'idées, et qu'on puisse ne pas partager les positions de FO, en aucune manière cela ne devait conduire à la diffamation et à l'insulte. Mes interlocuteurs me répondirent qu'ils avaient l'article, à Ouest-France on me dit savoir que le «Quotidien de Paris» avait été repris par l'extrême droite et qu'on refusait de faire chorus à ce genre de torchon ! Attitude correcte et dont je remercie les journaux locaux. Le lendemain, lors d'une audience à la Direction Régionale de France Télécom à Quimper, le même article nous fut présenté par le Directeur des Ressources Humaines. Il lui avait été transmis par un fax qui portait les marques d'identification de... la CFDT ! Dans le Morbihan, une section locale CFDT de La Postle alla jusqu'à réclamer des sanctions contre les grévistes ! Il est vrai qu'on ne fait pas comme Nicole Notat 71% d'opinions favorables chez les patrons pour rien, n'est-ce pas ?

### Une évolution incoercible vers de profonds changements !

Je peux porter témoignage que cette grève, du moins aux PTT, a été démocratiquement gérée par les assemblées générales et qu'elle est restée sous leur contrôle. On observera d'ailleurs qu'il n'y a pas eu de coordinations, tout simplement parce qu'elles auraient été sans objet, les syndicats impliqués dans le conflit ayant rempli leurs fonctions. En ce qui concerne les médias, FR3 Iroise ne s'est pas fait que des amis chez les grévistes en prenant un malin plaisir à ne montrer et n'interroger le 12 décembre 1995 que des porte-paroles de la CFDT, oubliant sans doute que la majorité des manifestants n'était pas là pour faire appliquer «positivement» le plan Juppé ! Là encore, ce conflit a permis à beaucoup de se rendre compte du rôle joué par certains, il a secoué la chape de plomb idéologique qui pèse sur la Bretagne ! Le théâtre de marionnettes qu'on voudrait enfermer les luttes sociales, en en contenant la mise en scène à un syncretisme officiel et bien pensant, est loin de faire recette. Quand on connaît en outre les conditions de travail déplorables qui règnent dans l'agro-alimentaire en Bretagne, quand on y voit l'évolution des salaires dans le secteur privé par rapport à la moyenne française, on comprend parfaitement que le patronat se félicite de l'efficacité du premier syndicat «breton» majoritaire dans ces secteurs clés de l'économie régionale ! Toujours à propos des médias, ce n'est pas non plus le touris douteux autour de la maladie d'un Président de la République ni le voyeurisme néo-cléricale déployé lors de ses obsèques qui ont rehaussé leur cote et ce début d'année ! Que dire d'autre part de cette manipulation des esprits utilisant l'affaire des sectes et les conceptions spirituelles supposées de Mitterrand pour promouvoir la révangélisation de la France dans la perspective de la célébration du quarantième centenaire de la royauté de droit divin par le Pape en septembre prochain ? Précisément, ce mouvement de fin d'année par son parfum d'insoumission et le souffle de sa résistance confirme que des changements fondamentaux sont en cours depuis un moment, qu'ils vont en s'amplifiant, ils sont inéluctables ! Enfin !

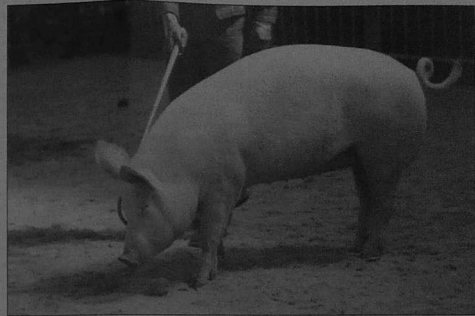
Par Yann KERLOCH

# Grève de la faim pour l'eau pure.

600 millions de francs en Bretagne pour le maïs  
30 millions de francs pour les Mesures Agri Environnementales...  
encore faut-il se battre pour les obtenir.

7 paysans de Tremargad ont mené fin décembre une grève de la faim, afin de protester contre le non-respect de mesures agro-environnementales et plus globalement pour poser le problème de la qualité de l'eau en Bretagne.

Nous reproduisons ci-après un article paru dans l'organe de la Confédération Paysanne des Côtes d'Armor, Solidarité Paysanne n° 62, afin de mieux comprendre l'un des défis les plus importants que la Bretagne dans son ensemble doit relever impérativement si elle ne veut pas voir mourir à terme son activité agricole : la reconquête de la qualité de l'eau.



«Moi, je suis propre ; mais ceux qui m'élevaient polluent !»

## Lettre ouverte à M. le Préfet de Région.

Saint-Brieuc, le 6.12.95

Nitrates, phosphates, pesticides, métaux lourds : c'est l'overdose ! Nos rivières et nos plages n'en peuvent plus !

Arrêtons le massacre ! Tout le monde le sait : la Bretagne va droit dans le mur et nos responsables politiques et professionnels continuent pourtant comme des autruches à garder la tête dans le sable, malgré l'échec retentissant du Plan Bretagne Eau Pure 1. Les contribuables, sans le savoir pour la plupart, continuent de financer par leurs impôts une agriculture destructrice des ressources naturelles et de l'emploi. Songez aux sommes astronomiques dépensées pour mettre aux normes les gros élevages industriels, parfois illégaux ; ou encore pour ventiler la culture du maïs qui est un véritable désastre écologique pour notre région.

Aujourd'hui, seule une transformation profonde des pratiques agricoles est susceptible d'apporter des résultats durables. Encore faut-il qu'on donne aux agriculteurs les moyens de se reconstruire. Les mesures agri-environnementales mises en place avec la nouvelle Politique Agricole Commune auraient pu être un moyen efficace pour accompagner les agriculteurs désireux d'avoir des pratiques respectueuses de l'environnement. C'est dans cet espoir que les agriculteurs du CEDAPA ont rédigé leur cahier des charges.

Ce cahier des charges présente deux forces : il a été rédigé par des agriculteurs, certains le mettant déjà en œuvre sur leur

exploitation, d'autres étant en évolution vers lui. D'autre part, il concerne la totalité de l'exploitation et reman en cause fondamentalement les systèmes polluants.

En 1994, il a été agréé par la Région, l'Etat français et Bruxelles dans le cadre de la mesure agri-environnementale «réduction des intrants». Elle prévoit une aide de 1 200 Uha pendant 5 ans à tout agriculteur signataire. Dès l'été 1994, 60 agriculteurs des 4 départements bretons étaient prêts à s'engager. Première déception : seules nos 9 exploitations, situées sur les communes de Tremargad et Peumerit-Quintin, ont pu souscrire des contrats à titre expérimental, ce qui ne représente qu'environ 400 hectares. Ridicule !

Par la suite nous avons obtenu en 1995 que 1 500 hectares supplémentaires soient primés mais la Région a imposé leur zonage sur le Bassin Versant du Haut-Blavet. Nous avons toujours regretté ce zonage, limitant l'accès à cette mesure aux seuls éleveurs qui ont la chance de se trouver sur la zone imposée par la région.

Aujourd'hui nous dénonçons le blocage politico-administratif en France et en Bretagne vis à vis de la mise en œuvre des mesures agri-environnementales en général et de la mesure réduction des intrants en particulier. Pour cela nous nous

basons sur des faits vécus depuis un an et confirmés par les informations recueillies à la Commission Européenne lors de notre voyage à Bruxelles du 22 novembre dernier :

- un dixième seulement des aides agri-environnementales prévues par Bruxelles en 1994 ont été utilisées par la France, un tiers le sera en 1995. En Bretagne, les sommes allouées en 1994 pour l'ensemble des mesures agri-environnementales était de 23 millions de francs contre 600 millions pour la prime au maïs-fourrage. Désormais ! L'atrazine peut continuer de couler à flots dans nos rivières...

- En ce qui concerne Tremargad, l'Etat ne respecte pas le contrat qui a été signé avec nous. L'argent qui nous est dû est bloqué depuis plus d'un an au CNASEA en raison d'arrêtés préfectoraux et de circulaires ministérielles contradictoires. Les informations recueillies, auprès des différentes administrations concernées sont souvent très vagues et contradictoires. Quand on sait la rapidité surprenante avec laquelle les aides «maïs» sont débloquentes, nous ne pouvons que nous interroger sur ces tracasseries administratives envers ceux qui osent respecter un cahier des charges environnemental !

- Nos rencontres à Bruxelles nous ont éclairés sur 3 points :

• l'Europe n'imposait pas de zone de progrès de la mesure réduction des intrants.

• la mesure réduction des intrants était initialement cumulable avec la prime à l'hectare contrairement à ce que dit le Ministère de l'Agriculture.

• l'Europe n'a pas vu en 1995 une somme significative de 3 156 hectares dans le cadre de cette mesure et non 1 500 hectares comme il nous a toujours été dit. Si un nouvel arrêté préfectoral n'est pas signé d'ici la fin de l'année, l'argent remonte à Bruxelles et est définitivement perdu pour la région. C'est un scandale !

Il est indispensable aujourd'hui que les élus et les administrations nationales, régionales et départementales, prennent davantage en compte les mesures agri-environnementales et se mobilisent pour augmenter de façon substantielle l'enveloppe financière pour que les crédits européens soient utilisés au maximum. Vu l'échéance très proche du 31 décembre 1995 au-delà de laquelle les crédits prévus par Bruxelles risquent d'être perdus pour notre région, nous vous soumettons Monsieur le Préfet deux revendications précises :

• le respect immédiat par l'Etat de ses engagements écrits envers nous, paysans et paysannes de Tremargat, sociaux et de pratiquer une agriculture à la base d'herbe respectueuse de l'homme et de la nature,

• l'extension de la mesure réduction d'intrants à tout agriculteur de Bretagne signataire du cahier des charges du CEDAPA.

Si nous n'obtenons pas satisfaction sur l'ensemble de ces 2 revendications, nous entamerons, à compter du 13 décembre 1995 une grève de la faim collective.

Nous voulons, en posant cet acte alerter l'opinion publique sur la situation gravissime de l'environnement dans notre région. Nous voulons aussi lancer un appel à la raison à l'ensemble des responsables politiques et professionnels pour qu'ils prennent les véritables mesures permettant de répondre à cette situation.

Déterminés à laisser une terre propre à nos enfants et petits-enfants, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères salutations.

*Le collectif des agriculteurs de Tremargat.*

*Hameda Boukais et François Sallou, Kathleen et Daniel Talon, Nadine et Jacky Hamon, Laurence et Olivier Jégou, Yvette et François Clément, Jean-Pierre Gouello, François et Barthélémy Le Provost, M. Paule et Michel Hollaback, M. José Chislien et Laurent Petite.*

## GWINIZH DU

### Quand notre blé noir blanchira la plaine hongroise.

Les Hongrois vivant dans le péage pourraient bientôt se restaurer dans une crêperie bretonne comme ils vont déjeuner dans un fast-food à la mode USA. C'est en tout cas le rêve de Claude de la Caffinière, de mère hongroise et de père breton.

Tout a commencé en 1993 quand ce conseiller auprès du gouvernement hongrois, par ailleurs président de l'International Groupe LTD fait venir deux crépières bretonnes à Budapest. Surpris et étonné, on est moins surpris quand on sait que les Hongrois sont amateurs de crêpes depuis fort longtemps. Claude de la Caffinière a même découvert un recueil de recettes de crêpes traditionnelles hongroises !

En 1995, premier test de culture de blé noir sur 300 hectares avec des semences d'origine canadienne et choisie. Mais le souhait du Breton, c'est de pouvoir semer du blé noir «Harpe noire» de Bretagne dans les immenses plaines hongroises. Lieu d'idéal pour ce genre de culture qui préfère les sols pauvres, depuis que la fin du régime communiste a signifié la destruction des grosses coopératives agricoles et donc l'abandon de milliers d'hectares ainsi privés de fertilisants et de traitements chimiques.

Première étape de la collaboration entre la Bretagne et la Hongrie : la venue d'une délégation de producteurs hongrois, afin qu'ils découvrent les potentialités qu'offre la culture du sarrasin (blé noir). Les crêpes bien sûr, mais aussi des produits dérivés comme la bière et la cervoise. C'est la coopérative Euro-Breizh dont le siège est à Ros-trenen qui doit fournir les semences de blé noir bio, mais aussi d'autres cultures comme le blé et l'avoine, avec un objectif d'emblavement de 1 000 hectares en 1996.

En important des semences d'origine bretonne, la Hongrie remplirait le rôle de «mère porteuse» comme l'affirme Claude de la Caffinière. Le blé noir serait ensuite ramené en Bretagne où la demande est en augmentation. Notre pays importe chaque année plus de 8 000 tonnes de blé noir de Russie et de Chine essentiellement. Au passage, le projet devrait aboutir à la mise sur pied d'une chaîne de crêperies bretonnes en Hongrie. D'ores et déjà Claude de la Caffinière envisage de créer un village breton, avec artisans et artistes de chez nous lors d'une grande foire alimentaire en Hongrie en septembre 96.

## NON-PAIEMENT DE COTISATIONS.

### Victoire d'un légumier bio.

Un agriculteur biologique de Plouvorn comparaisait mardi 9 janvier devant le Tribunal de Morlaix, pour refus de paiement de cotisations au Comité Economique Fruits et Légumes (Cerafel). Cet organisme réclamait près de 20 000 F de retard de cotisation à

François Faou qui refusait de s'en acquitter au motif que le Cerafel n'aide en rien les producteurs biologiques.

Se basant sur la réglementation européenne, le Cerafel estimait que bio ou pas, le légumier était soumis aux mêmes règles que la profession dans son ensemble. Mais le tribunal s'est rendu aux arguments du légumier en déboutant le Cerafel de sa demande. Même si ce comité, soutenu par les amis d'Alexis Gourvenec, a l'intention de faire appel, ce procès victorieux est une première dans le milieu légumier breton.

## Diskrog-debrin a-enep Festival.

Gant skoazell arc'hant kuzul-meur Aodou an Arvor ez eus bet savet ul labouradeg e Kintennig da gempenn kroc'h yer ar menajou bras kostez Lambal. Diouzhtu e oa bet embannet gant difennemen an endro hag ar sindikad «Confédération Paysanne» e oa dirizh reif arc'hant da reif an tu d'ar saverien vras da darc'hel da greskin an d'endro.

Gwashoc'h zo. N'heller ket padout ken gant c'hwec'h flaer an uzin. Rankout a ra an amezelen lezel kloz o fenestrou. Ur strollad-difennet 'zo savet da lakaat serrin Festival kelt ha ne vo ket kavet penn da gudenn ar flaer. Aet int betek al lez-vern e Roazhon da dagañ ar prefeti na laka iket er pleustr an diviz bet sinet gant ar prefed e-unan e 1992. Dre se e ranke Festival silañ 90% eus an aezhennou flañus kenderc'h gant an uzin. Hervez un enklask bet graet gant servijou ar yec'hed ne oa bet silañ nemet 15% eus an aezhennou e 1995.

Abalamour da se e krogas gwerz prezidant war vord an hent a ya eus Lambal da Blankoed. Kantadoù a dud a oa deut da sinañ ul lizher da harpañ an diskrogevez. Asantet he deus deus paouez gant he diskrog-debrin goude bezañ klevet ar prefed o lavarout e vo kavet un diskoulm prestik dre ma vo bet graet ur studiaden all da ziskoulmañ an afer.

Daoust d'he stourm bezañ reizh e ranker en em choulenn pesuurt talvoudegezh a vo roet hizviken d'an diskrogoù-debrin goude hini Daniel Penneq evit Kreiz Breizh, hini ar 7 labourer douar e Tremargad hag hini Isabelle Emery a-enep d'ar c'hwec'h flaer !

## «Re abred hor boa sonje e oa deuet an trec'h»

### Diviz gant Glenmor

Nevez embannet zo div bladenn gant Glenmor a drugarez d'ar gevrazhe «Glenmor, an Distro» («Combat Breton» niv 118). Un digarez da geñañ gant ar «Kempere» e lec'h m'amañ o vevañ bremañ. Ar chan, ar barzhonegoù, ar stourm politikel, ar brezhoneg, ar yaouankiz, an dazont... sed amañ ar pezh a sonj unan eus ar stourmerien bennañ evit Breizh abaoe ar brezel : Glenmor. Pet evellat o deus kredet sevel ha lavarout ken spañ hag et : Yann da Wo'c'hall ?

Da gentañ, Glenmor, penaos e ya ar bed ganeoc'h ?

Ar bed a ya ganin evel kustum, ne finañ ket kalz ken, bremañ on staget ouz ar ger met peogwir, pad ma buhez n'em eus graet nemet redek bro, bremañ 'zo tu din da ziskoulmañ un tammig.

Penaos o tremenet hoc'h amzer neuze, o skrivañ ?

O ne skrivan ket kalz ken siwazh, re varr eo va anal hag ar zebeguezh gant un den soñjal ken nemet e-barzh klask e anal so d'ezha dezhañ skrivañ, met reizhañ pezh 'm eus bet skrivet arsak, lakaat an traoù reizh evit bezañ embannet ur wech bennañ a ran bremañ.

Ul levr a zo deuet er-maez nevez zo ?

Ya, ul levr 'zo met 5 pe 6 all 'zo da zont er-maez c'hoazh, skrivañ ha reizhet dija ha bremañ e skrivan barzhonegoù c'hoazh evel just. Krog 'on da skrivañ e brezhoneg peogwir n'em eus ket bet graet kalz e-pad ma buhez, net eo bet din ober gant ar galleg evit difenn ma bro, met bremañ 'm eus muioc'h a amzer evit se. Peotramant e troan e brezhoneg ar pezh am eus skrivet e galleg hag e troan e galleg pezh 'm eus skrivet e brezhoneg evit lakaat pep tra reizh.

Barzhonegoù awenet gant petra neuze ?

O gent ar pezhoc'h, gent an amzer a-vevmañ gant Breizh evel just. Breizh eo pezh a leugn va lenn din hag a leugn va c'hol ha va ene. Met ma sonj din e zo traoù all ar bed ha rei eo d'an den soñjal er pezh a dremen e lec'h all er bed ha gant se e vagen ma skridoù ivez.

Hag un tamm gant kreiz Breizh ivez peogwir eo ho bro ?

Ya, ma bro evel just peogwir 'on ganet e Mael-Karazez ha deut da chom e Grohvel pa na dap ket dek vloaz c'hoazh. Setu perak e vez un tamm bec'h a-wechoù etre tud Mael-Karazez a lell dezho laret an ganet e Mael-Karazez ha tud Grohvel o laret : «ya met Grohvel-tal eo».

Met e Mael-Karazez 'on ganet, deut da C'hrohvel da chom ha da v.Mellon goude ha selu n'em eus kuitet kreiz Breizh gwash ebet.

Mont a rit a-wechoù en dro da v.Mellon ?

Ya, da wechou va z, d'ober un dro pa vez tud du-se rak 'on ket kap da chom va-unan du-se evel just.

Hag amañ 'peus kavet ul lec'h brav da vevañ, sloul, e-kichen an douar ?

War vordig an Eile, amañ eo kaer tre an traoù. Pa wellt an douar o sevel uhel tre, o tont betek an ti ho pezh abn un tammig, met peuvrasañ e vez sloul ar rivet.

Mont a rit da vale a-wechoù ?

O ne vakañ ket ken, penaos mont da vale peogwir 'on staget ouz an ti, ouz ar c'hoazh ivez rei din kaput bennoc'h... Ar pep brasañ eus va amzer a dremen an barzh an ti, met giz 'laran 'm eus baleet re dija hag on laouen tre bremañ da chom e-barzh an ti.

An dud eo a deu amañ neuze ?

Ya, va mignoned a zeu da wechou ac'honan, a-wechoù, ivez tud a mint ket mignoned din. Dont a ra ur bern tud, re a wechoù, tud kuzh, met rei so ober gant se. Bez 'zo ur bern tud a fell dezho gwelout Glenmor, gwelout ar bleiz an e doull. Met ur bern mignoned drest-holl eo a zeu amañ ur wech ar mare hag an dra-se a ra plijadur din evel just.

Pesurt kanaouennoù ho peus dibabet evit ar bladenn-mañ ?

Ar kanaouennoù kentañ am boa enrollet e ti Barclay gwechall ne oa ket tu da gaul anezho ken peogwir

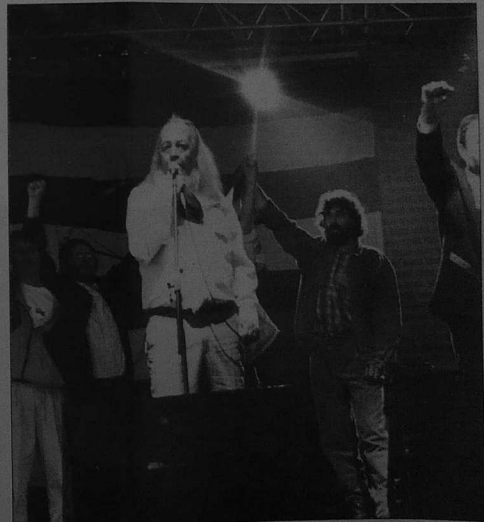
o doa dihanet da voullañ ar pladennoù se pell 'oa. Hag o deus roet o gwirioù warno, pezh a gavañ brav tre, pezh oa ar gwechall da ober. Gwechall gant ar vinyl e veze klevet dalc'hmat trouz an radou o troañ war ar bladenn, gant al lazer ne vez ket klevet ken hag a leu an traoù da vevañ frasooc'h, skiaeroch ha lostoc'h. Kaer tre eo an disk neuze, ar sonerzh e barzh ar son.

Un dibab bennañ 'zo bet gant ganeoc'h ?

An holl ganaouennoù am boa embannet e ti Barclay 'zo bet lakaet barzh al leving nevez penn ouz penn, da laret div bladenn vras ha div vihan.

Petra 'vire ouzoc'h da lakaat ober al labour-se abredoc'h ? Pe daoust hag et ho pos fizet kement se e Yann Gossidou, dezhañ d'em en zifretañ gant an afer ?

O ya, ya, ne fell ket din zoken klevout komz eus an traoù se ken. Lavaret 'zo bet din e vevs gant an dra-mañ, an dra-se, savet eo bef ar gevredigezh «An Distro»



Le dernier concert de Glenmor lors de Gwal'Anvad ar Brezhoneg à Xanadu.



# Eskemm, Arz, Stumm.

## Restaurer le patrimoine traditionnel breton



**L'association Eskemm Arz Stumm** échange et travaille avec les peuples d'Europe, transmet les savoir-faire spécifiques à la restauration du patrimoine traditionnel en Bretagne. Anime la création culturelle en Bretagne en organisant des rencontres, des conférences, des stages, des formations, des expositions, des symposiums, des interventions d'artistes en milieu scolaire, des projets d'éducation populaire permanente, des chantiers de restauration destinés à sauver notre patrimoine bâti non classé, des créations artistiques collectives ou individuelles, et souhaite prendre part à toutes les démarches qui agissent dans ces domaines.

Notre jeune association a vu le jour en 1995. Elle démène avec des personnalités, issues de différentes régions d'Europe, qui se connaissent pour avoir déjà travaillé ensemble et constitue une équipe expérimentée.

Nos partenaires locaux sont les associations qui œuvrent selon des motivations proches des nôtres : les établissements scolaires qui nous demandent des interventions d'artistes, les municipales, les parcs départementaux ou régionaux, les conseils généraux et régionaux ainsi que tous les organismes qui nous sollicitent pour diverses missions : animations artistiques, éducation populaire, restauration de monument ou bâtisses de caractère, création d'œuvres peintes ou sculptées de toutes les dimensions et de toutes les matières.

Nos partenaires sont aussi des institutions mondiales telles que l'IAAP de l'UNESCO, européennes telles que les associations d'artistes de 30 pays d'Europe, leurs centres culturels, leurs ambassades et leurs ministères culturels qui nous ont permis d'organiser le festival Bretagne Eurosculpture en 1994 (cet immense rassemblement artistique a réuni 200 sculpteurs venus de 30 pays d'Europe, pour créer des œuvres en public au Centre de la Bretagne, devant 14 000 spectateurs fascinés).

- Ce très grand succès a été le résultat de nombreux retours et les contacts ne cessent d'être noués.
- **Pour l'année 1995** nous sommes intervenus en ce qui concerne les échanges de connaissances :
- 13 sculpteurs étaient intervenus au symposium intercontinental de sculpture en Estonie.
- 4 étaient invités à créer une œuvre collective pour la ville de Lans Le Bourg en Haute-Savoie.
- 6 sont intervenus pour créer 6 sculptures avec les jeunes de Pontzenzen à Brest dans le Finistère.
- 3 étaient sollicités pour créer une sculpture monumentale au Syndicat de Valence en Savoie.
- 2 étaient appelés à concevoir une sculpture pour un commerçant de Lans Le Village en Savoie.
- 4 allaient sculpter des « glasons de 50 mètres cubes » dans les grottes du glacier de La Meiga.
- 2 autres étaient conviés à inter des élèves lors d'une intervention en milieu scolaire à Thann en Alsace.
- **Pour l'année 1996**, nous travaillons sur de nombreux projets qui vont se réaliser dans les prochains mois et, pour les plus importants, étatis sur les prochaines années, tels que la restauration des murailles du vieux château à Châteauneuf du Faou.
- **Février 96**, l'école de la Source à Versailles a demandé à notre association une intervention de deux artistes dans son établissement pour une initiation des élèves, une conférence et une exposition.
- **Mars 96**, du lundi 4 au vendredi 6, stage d'initiation aux Arts Plastiques à Kergaonerie.
- **Mars 96**, cette année, c'est la Hongrie qui invite notre association à Szeged et Budapest pour exposer, intervenir en milieu scolaire et animer un stage d'échange sur les pratiques artistiques dans notre pays.
- **Avril 96**, du lundi 22 au vendredi 26 : stage d'initiation aux Arts Plastiques à Kergaonerie.
- **Mai 96**, l'association Eskemm Arz Stumm organise (avec la société d'auteurs Spadam au titre du « Quart Copie Privée ») l'exposition « Artistes en Bretagne » qui concerne les artistes peintres, sculpteurs, vanneres, céramistes, graveurs et photographes qui travaillent dans les 5 départements.
- **Juillet 96**, du lundi 22 au vendredi 26 : stage d'initiation aux Arts Plastiques à Kergaonerie.
- **Avril 96**, du lundi 19 au vendredi 23 : stage d'initiation aux Arts Plastiques à Kergaonerie.
- **Pour l'année 1997**, l'association Eskemm Arz Stumm organise dès à présent (avec l'association internationale des Arts Plastiques pour l'UNESCO) l'édition 1997 du festival Eurosculpture qui se déroulera en Catalogne.

Eskemm, Arz, Stumm Sant Wazeg. 98.26.83.54.

### Tontine Eskemm

La **TONTINE ESKEMM** est une avance de 500 F souscrite par un partenaire (privé ou public) à valeur sur des services ou travaux que notre association vous propose (stages, interventions, animations, sculpture, fresques, décorations ou tous travaux de restauration) tantis des stages d'initiation.

Cette **TONTINE ESKEMM** a l'avantage pour ceux qui la souscrivent de leur donner droit à une réduction de 20% sur toutes les prestations effectuées par l'association ESKEMM ARZ STUMM (soit plus) après la souscription.

Pour une Tontine de 500 F cela représente une économie de 1 000 F puisque les 20% de réduction concernent un montant équivalent à 10 fois la mise (soit 5 000 F).

Chaque partenaire peut prendre autant de **TONTINE ESKEMM** qu'il le souhaite.

Celles-ci sont décomptées du montant total des travaux et donne droit, en plus, à une réduction de 20% sur un montant dix fois plus élevé que la tontine investie.

### An Oaled - 29870 Trégélou. 1996

**An Oaled ? Ur skipallh montourien.**  
 stummet a-leo buhevan, prest da zegas p'ladur d'ho pupla e-pad ar vakezhou.  
 Brezhonegerien yaouank, o c'houml evel-se o gwernien kentañ o labourat e brezhoneg.  
 Kreizennou bihan ha liesseurt, e-lec'h e kavo ho pupla e blas aas-he.  
 - 'al lec'h evit logañ, na pa ve ken un nozvezh.  
 - ur sal evit azañ ur friko.  
 - saloù evit en em vodañ.  
 - hag all. Goulennit diganeomp. Ho tegemer a ramp a gason val.  
**An Oaled ? Ur greizenn dizoleiñ.**  
 Digor a-hed ar bloaz.  
 Baz emaoch e karg eus ur chlas.  
 Plijout a rafe dezoc'h reiñ da anavezout d'ho pupla p'privdegezh hor bro, falvouddegezh an endro.....  
 Baz e c'hellomp sikour da'n nozoc'h.  
 Degemeret omp evit kreizenn Dizoleiñ gant an Deskadurezh Stad.  
**An Oaled, 29870 Trégélou, pgr. 98.04.07.04. plr. 98.04.45.59.**

### TRAOU NEVEZ - Nouveautés.

**BLEVEK - Touppil.**  
 Goude bezañ kuitet Bro an douregon en em gav Blevek, ar c'hi part migoret nevez : an arched Nati ha Mousi ! Mer buhez an arched, hizv an deiz, n'eo ket abiz deus an azañ !  
 2 badernad e fin al levr a zavigeal o' al lenner buhez ha kudennou a vrennall arz ar «Pyrénées»  
 Un doare speerdek da sachañ evezh al lenner yaouank war ul loen hengounel, tost e ouenn da vont da get.  
 Levr e brezhoneg - Penn menez an arz.  
 Après avoir quitté ses amis les autres, Touppil le chien se retrouve cette fois au Pays des Ours en compagnie de Nati et de Mousi

**KARNED - Kanouennou.**  
 Ur c'harned kanouennou evit reiñ deoc'h choant da ganañ part to m'ignoned.  
 Kanouennou arvezet, evit ar re vhan hag ar re vras, an holl arnizo e brezhoneg.  
 Ur c'harned de c'harned pour vous donner l'envie de chanter avec vos amis. Voix des chansons bretonnes, courues par les plus jeunes et les moins jeunes.

**SKOLIG AL LOUARN.**  
 Bost 4 c'hoaz evit dedennañ ho pupla gant ar yezh, o lakaat anezhañ da zeskñ en ur c'hoaz.  
 - war ar c'hennadour.  
 - war ar c'hennadour.  
 Savet evit bugale 5-10 vloaz, deoc'h da c'hoaz o-unan peim pe war an dra gant lull al beiz 4.  
 C'hoarfed da 4 jeux originaux pour éveiller votre enfant à la langue bretonne, lui permettant d'apprendre en jouant.

**NOE**  
 23 c'hanoenn nevez, kanet e brezhoneg gant bugale 3-11 vloaz, war demui a bep saurt evel an natur, al loened, al vintou, - Annezet e vezont gant sonerezh hengounel pa sonerzh ar straedou.  
 23 chansons nouvelles, chantées en breton par les enfants de 3-11 ans, sur des thèmes variés tels que la nature, les animaux, les couleurs.

**KASEDOU VIDEO YAKARI**  
 A nevez war ar marc'had...  
 3 c'hasedou video a 90 munuten pep hin a vo adembennet hepdeiz.  
 En ur salet ouzo e chlo ar vugale adskrivij istorioù Yakari, an holl breizh a ouz kasez gant al loened, e varch Kurung e vignoned, Tili, Dent, Awenet...

# «EUSA, île, exil».

## Nouveau spectacle de Yann Fañch Kemener

Dans la littérature ancienne et irlandaise en particulier, les navigations merveilleuses étaient un genre très pratiqué. L'île en était l'aboutissement final. Avec la venue de la chrétienté, l'île devint le paradis. Toutefois, la quête demeure toujours présente.

Il y a plusieurs années, j'ai choisi d'emprunter le chemin en partant à la quête de l'identité de mon pays. Cette recherche m'a amené à rencontrer chanteurs et conteurs détenteurs d'un savoir et d'une maîtrise de leur art. Elle m'a conduit à m'intéresser à la littérature ancienne et contemporaine des pays celtiques, de Bretagne, d'Irlande et du Pays de Galles. La même origine linguistique et les relations entretenues depuis la nuit des temps m'y incitent.

Chanteur, issu d'un monde rural et formé à l'école des ancêtres, selon leurs méthodes, j'ai été initié à leurs répertoires.

Depuis cet apprentissage uniquement oral et à capella, ma démarche s'est enrichie de la rencontre de musiciens, avec le groupe Barzaz, tout d'abord, puis avec le pianiste Didier Squiban. C'est en sa compagnie que je vous propose un voyage, dans le temps, la littérature et la musique de Bretagne. Une aventure sous forme de quête, celle d'un homme passant les trois étapes d'une vie depuis la naissance jusqu'à son passage vers un autre monde.

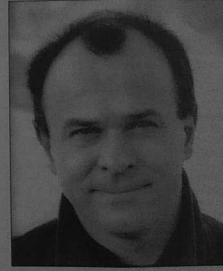
Les textes pour la majorité, puisés dans la tradition, sont les chefs ardant l'homme à s'accomplir et à franchir ces différentes étapes. Ce voyage merveilleux se veut le reflet d'un breton du XXème siècle à l'aube du troisième millénaire vivant sa condition d'humain, se posant cette éternelle question : «où je viens et où je vais ?». C'est pourquoi, une bande sonore sculptée et ornée par Yann Paranthoën nous guidera dans cette démarche.

Le piano de Didier Squiban, quant à lui, ouvrira le chemin d'autres horizons sonores. Il mettra la voix en valeur, soulignera certains traits musicaux, créera de nouveaux espaces. Il jouera le rôle du double, insufflant un nouveau tel le flux et le reflux de la mer.

Hervé Lejardeaux avec son regard d'homme de théâtre, à travers ses différents éclairages, ponctuera le chemin que je vous invite à emprunter, d'une sobre mise en espace.

Yann Fañch Kemener

### Yann Fañch Kemener, chanteur, chercheur, auteur.



«Quand a-t-il commencé ? Il ne s'en souvient plus. On raconte que son arrière-grand-mère s'en est allée en chantant. Il serait bien possible que lui, soit arrivé en fredonnant une sérène ou une gwerz», Hélène Berné.

Chanteur de festoù noz, Yann Fañch Kemener entretient un long travail de collecte et de recherche sur la tradition orale en Bretagne.

Ebahi le «grand public» découvre alors la tradition orale. Yann Fañch Kemener cède d'autres expressions musicales. Il bâtit en compagnie de la harpiste Anne Auffret un premier duo. Dominique Veillard et l'ensemble Gilles Binchois l'invitent aux rencontres de l'Abbaye de Thoronet. Un séjour en Irak l'amène à rencontrer Munir Bachir joueur hors pair de oud. En 1988, il s'impose comme l'un des pères de la création de Barzaz. Puis en 1993, il participe aux côtés des Percussions de Strasbourg à Henchou dal' ar vuhez d'Herwan Chotard. Enfin, ce sera en 1994, à l'occasion de «L'Héritage des Celtes» orchestré par Dan ar Braz, la rencontre du jazzman Didier Squiban.

Aujourd'hui encore, Yann Fañch Kemener véhicule

toute la diversité et la richesse d'un vaste répertoire. En mêlant étroitement thèmes du Centre Bretagne-pays pourfiet, pays lise, pays plinn... et créations plus contemporaines - Yann-Ber Kallioch, Souvestre... il contribue à la patine d'une œuvre, «l'accompagnement de silence enveloppant des aïeux dont il perpétue le songe».

### Y.F.K. en quelques dates.

- 1977 : Démarrage d'une carrière de soliste ponctuée par la publication chez Arion - Ariane Sagal - de «Chants profonds de Bretagne n° 1». Trois autres albums suivront.
- 1982 : «Chants profonds de Bretagne n° 3» lauréat de l'académie Charles Cros. Rencontre de la harpiste Anne Auffret.
- 1986 : Série de concerts en Irak. Participation à de nombreux festivals : Allemagne, Catalogne, Québec, Maroc, Italie, Norvège. Participe aux rencontres de l'Abbaye du Thoronet aux côtés de Dominique Veillard et de l'ensemble Gilles Binchois.
- 1988 : Création de «Barzaz» avec Jean-Michel Veillon, Gilles Le Bigot, Alain Genty, David Hopkins, tournée en Allemagne, Autriche, Espagne.
- 1994 : Rencontre Didier Squiban, enregistrement de «Enez Eusa».

### SELL 'TA !

Ar magazin video o toullañ hent.  
 Magazine video en breton - les choses avancent !

E miz genver 95 omp kroget da vrudañ menoz ur magazin video e brezhoneg a vefe kavet ennañ a bep saurt trouz. Goude 95 ebeñ ket krouet ar gweridigezh SELL 'TA !, pal dezhi brudañ ha broadañ ar gweridigezh a bep ar skeudennoù e Breizh, e brezhoneg evel jvat. Arak fin ar bloaz e vo kaset da benn hon niverenn 0, ennañ lammoù trouz dishevel ha liesseurt : ur «chlo» video, ur skeudenn-kegin war-reeñ eus Dood, modedenn d'ar c'henn ar broioù «tymn», tresadennoù bev, bouloù pok e Gwiskinn... hag all, hag all.

Diouz ar re n'eo ket a remed - ar c'henn a vank deomp. Plijot a ra dezoc'h ar menoz ? Penaos skouzañ ar magazin SELL 'TA ? Gwelit bre zo emsalc'h ar gweridigezh SELL 'TA ! : 100 lur remekenn, ur wech ha mat peil'zo, ha war ar marchad vo kaset dezoc'h hon niverenn 0, a girmigo dindan 15 munut pezh vo kavet war-lec'h er magazin 1 (ur euzveit pe war-dro). War ar stern ez eus trouz all da embann : pezh c'hoaz diwezhañ Klok Ar Vro Bag. tresadennoù, kevrennoù, hag all. Estregel-se e fall deomp lakaat tud da stummañ...

Ca y est : le projet SELL 'TA ! de magazine vidéo en breton est sur les rails. L'association a été créée, les films ont été tournés ou adaptés, et notre numéro 0 de 15 mn va sortir avant la fin de l'année. Ce numéro sera une présentation de ce qu'on va trouver dans le N° 1 : recettes de cuisine, clip musical, reportage sur «Médecins aux Pieds Nus», sur le Bouloù Pok, dessin animé, etc.

Pas de mystère, il nous faut de l'argent. Le projet vous intéresse et vous ne demandez qu'à soutenir ? Rien de plus simple : un cheque de 100 F ou plus et vous devenez membre de l'asso. SELL 'TA ! et recevez en prime notre K7 0. Une cotisation une fois pour toutes, ha mat peil'zo ! Deoc'h nous aidera à mener à bien nos autres projets parallèles au magazine - le dernier spectacle d'Ar Vro Bag, une série de dessins animés pour enfants, etc. De plus, une fois lancé le magazine, nous entendons former des gais.

Renseignements / Cheques : SELL 'TA / C/O SKED, 18 rue Duguay-Trouin, 29200 Brest. Tél. 98 80 25 71, ou 98 25 44 52.

### «Skritellaoueg Breizh» 40 000 skritell e Lokronan.

Deut da benn «Skritellaoueg Breizh» da zaaout 40 000 skritell en ur ober tri bloaz remekenn abaoe ma oa bet krouet gant Kuzul Mer Penn ar Bed e 1992. Derc'hall a ra Hele Denez hag e skipallh da vernañ skritelloù a bep saurt hag a bep mient e maner Ker Wennoù e Lokronan a kichen Douarnenez.

En tu hont d'al labour dastum ha rekerki evit eur krog da girmig skritelloù da vugalañ a bep saurt diskouzadegoù e Breizh. Diwar benn an touroz-tan e Ploguermey, ar boued e Ruzhon, ar pollikerzh en Oriant...

Gant «Skritellaoueg Breizh» e oa azezel un diskouzadeg diwar benn ar «Jooned» hevlana. Da c'houde e vo unan all o tennañ d'ar gouelloù e Breizh abaoe deroù ar c'harned. Hag e 1997 emañ Hele Denez e sell da girmig un diskouzadeg diwar benn an tresadennoù-kuzennet e Breizh. Galodù a ra pep hin mont da guntast e Maner Ker Wennoù evel ar 5 000 bet e 1995. Trawalc'h eo mont betek Lokronan hag heuliañ ar skritelloù...



# Histoire de l'industrie ardoisière (fin)

Nous pourrions ici l'étude d'Hervé Person entamée dans le n° 120 de «Combat Breton»

## II. LA POLITIQUE DE L'ETAT FRANÇAIS.

Pour agir sur cette activité économique, l'Etat disposera de deux moyens : la politique des transports et les moyens divers.

### A. La politique des transports.

Historiquement, la mise en exploitation des carrières, la découverte de nouveaux filons suivent les progrès des voies de communication ; ici, c'est l'Aulne, le Canal de Nantes à Brest. L'exploitation commence à Châteaulin où les ardoises sont embarquées à Port Launay. Lorsque des chemins carrossables sont effectués, l'extraction s'étend à Saint Couzils puis Lothey et Gouézec. Plus tard, dans le Finistère, lorsque le canal sera achevé, l'exploitation se poursuivra jusqu'à Saint Hermin en passant par les célèbres carrières de Stéron et de Pont Coblant (Pleyben). Ici, l'Etat jouera un rôle positif. Inversement, la construction du barrage de Guerledan, le délaissement du canal de Nantes à Brest nuiront à l'activité des ardoisières. La construction de voies de communication dans le sens Est-Ouest plutôt que Nord-Sud nuira à cette industrie. En effet, les ardoises étaient parfois exportées par voie maritime ; la construction de voies dans le sens Nord-Sud aurait mieux irrigué le Centre-Bretagne, zone où se trouvent ces gisements. Parfois il fait montre d'hostilité envers elle en la pénalisant délibérément. Ainsi, le 13 décembre 1909, la C.C.I. de Morlaix déplore l'insuffisance des cadres pour le transport des ardoises sur le réseau des chemins de fer économiques et les inconvénients que présentent les transbordements dans les gares de transit. Ainsi après la 1ère guerre mondiale, nombreux sont les C.C.I. bretonnes qui protestent et réclament une coordination des moyens de communication. Voyons maintenant les autres méthodes.

### B. Les autres moyens.

L'Etat est un producteur de normes, de règles. Par les normes qu'il édicte, il peut considérablement faire évoluer le cours des choses. Sa première arme consista, dans certaines occasions à ne pas intervenir, à laisser pointer la situation sous couvert du respect du droit absolu de propriété. On assiste à la collusion propriétaires bretons / Etat français. Il se garde bien d'intervenir dans la question foncière. Nous avons analysé ce phénomène plus haut. C'est parfois le refus de l'extension aux

carrières d'ardoises des dispositions positives du Code Minier. Parfois il sera puissamment secondé par les architectes français, ce dont se plaint avec raison André, P.D.G. de Moulin Lande : «L'usage s'est en effet répandu de dénommer certaines fournitures par la marque de la principale maison qui les fabrique ou par le nom de l'usine spécialisée dans leur production. Cette manière de faire a pour résultat de supprimer la concurrence en écartant toutes les maisons qui peuvent fabriquer des produits de qualité égale mais qui n'ont pas la possibilité de se réclamer de la marque qui appartient en propre à la maison dénommée dans le cahier des charges». Par ces propos, il dénonce les pratiques des architectes qui préconisent l'ardoise d'Angers.

Telles sont les raisons qui ont amené la quasi disparition des ardoisières en Bretagne Occidentale. Il fut aussi bien voir que les principaux incombent aux Bretons. Il y a quelques années de cela, la carrière de Maël-Carhaix a été réouverte. En 1993, un rapport du B.F.H.G.M. estimait à 70 le nombre d'emplois que procureraient les redécouvertes des carrières de Châteaulin, Lothey et de Saint Couzils (O.F. et Le Télégramme 19.3.93). On attend toujours le premier signal.

Hervé PERSON  
Ouvrier agricole

## Pour une renaissance du souvenir breton.

Il y a un an les deux associations Le Souvenir Breton-Koun Brezhiz et Bretagne 845 décidaient de leur fusion et déposaient des statuts communs.

La mission de la nouvelle association «**Koun Brezhiz-Souvenir Breton-845**» placée actuellement sous la présidence de Loik Carnus, Le Pont Neuf, 56230 Questembert, n'a pas changé. Elle se situe dans la droite ligne de la première que lui avait assignée son fondateur, Raïg Tiliou en 1954 : sauvegarde, protection, restauration de tous les sites et immeubles liés directement ou indirectement à l'histoire de la Bretagne ; érection de monuments, stèles et plaques, organisation de fêtes, réunions et cérémonies commémoratives en Bretagne et hors de Bretagne.

Cette mission, elle l'avait remplie de son mieux, d'abord seule, puis à partir de 1983 en liaison et avec le concours des nouvelles autorités de Région (stèles, monument de Saint-Aubin-du-Cormier) et de plusieurs municipalités.

L'expérience des quinze dernières années a prouvé qu'en dépit de l'appartenance en Bretagne de nouvelles associations et du développement récent de l'Institut Culturel de Bretagne, aux multiples activités, la place de la nôtre demeure indispensable.

Il lui revient d'être le fer de lance de nouvelles initiatives, par exemple Le Souvenir Breton a décidé de soumettre à la région un projet de signalisation spécifique et unifié à l'entrée de la Bretagne.

A cet effet, il a besoin d'être l'interprète d'un nombre croissant de nos compatriotes, lesquels, en adhérant assureront sa représentativité.

**Koun Brezhiz-Souvenir Breton-845, «douar hon hendadour», Le Pont Neuf, 56230 Questembert.**

## La Bretagne et l'extrême-droite.

Le samedi 10 février de 9 h à 17 h au centre An Oaled à Trégoullou (Bro Leon)

### Programme de la Journée.

9 h : «Bretagne et Bretons» : un regard sur l'histoire des Bretons. Projection d'une cassette-védo.

10 h 30 : «Le mouvement breton et l'extrême-droite» par J.O. Cassard, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'U.D.O.

12 h 30 : Repas en commun.

14 h : «Celtisme, occultisme et extrême-droite» par Renaud Marhic, journaliste d'investigation.

16 h : «Pour combattre l'idéologie d'extrême-droite» par des membres bretons de l'association «Ras le Front».

Fernand Kerouedran, Ker Anna, Hent Keravel, 29830 St Fabu.

Alain Kervern, 7 venelle Kériven, 29200 Brest.

## ATLAS HISTORIQUE DE BRETAGNE.

Editions Jean-Marie Williamson de Roger Hervé et Yann Poupaout

La nouvelle édition de l'ATLAS HISTORIQUE DE BRETAGNE vient d'être publiée.

Comprenant 17 planches principales et 20 petites planches explicatives, dans un format de 44 x 31, imprimées en 4 couleurs, ces cartes permettent de saisir, d'un seul coup d'oeil, l'état de la Bretagne à chaque période de son histoire, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Ce livre se révèle un excellent soutien pédagogique, facile d'accès et de compréhension ; c'est en même temps un ouvrage de référence indispensable à toute collectivité ou association souhaitant garder ou acquérir un bon niveau de connaissances générales sur l'histoire de la Bretagne.

Cet ouvrage est en vente dans toutes les librairies ou directement auprès de l'éditeur, au prix de 198 F TTC, franco de port.

Editions Jean-Marie WILLIAMSON, 11 place Carné, 44100 Nantes.

# La Savoie, un pays annexé

La Savoie, dernier pays indépendant annexé par la France fait de nous des Bretons d'elle. Voici les points de vue de deux organisations savoyardes sur l'éclairage sur les raisons de la prise de conscience actuelle du peuple savoyard (transmis par un abonné de Savoie).

Annexion ne signifiait pas cession d'un territoire, mais « mise de tout ou partie d'un Etat sous la souveraineté d'un autre ».

C'est à la suite du Traité d'Annexion du 24 mars 1860 que le territoire du Peuple Souverain de l'Etat de Savoie (désigné comme tel par décret de la Convention Nationale du 29 novembre 1792), fut annexé par la France.

Ce traité constitue la seule légitimité des institutions françaises sur le sol de Savoie !

C'est un pacte comportant des obligations réciproques dit « pacte synallagmatique » ou le Peuple de Savoie est contractant au terme de l'article 1er.

Le 28 juin 1918 la France, sans consulter le Peuple de Savoie, supprima la Zone neutre et entama la suppression de la Zone Franche, qui devint effective en 1922. Elle dénonçait ainsi les deux premières clauses du Traité d'Annexion (en fait elle avait déjà dénoncé le statut de neutralité de la Savoie en envoyant les Savoisiens du massacre de 1914, cela s'appelle un CRIME DE GUERRE).

Nul ne peut prétendre conserver un traité en en supprimant les clauses essentielles sans l'accord des contractants caducés.

Depuis 1918 le pacte est rompu, le traité d'annexion est caduc, les institutions françaises n'ont plus aucune légitimité sur le sol de Savoie.

Cela au terme du droit tant national qu'international - l'article 55 de la Constitution Française assure aux traités une autorité supérieure à celle des lois, et la préambule de la Charte des Nations Unies a pour principal objet le respect des traités.

En dénonçant les conditions du Traité d'Annexion de 1860, la France l'a rendu caduc et a mis la République Française, et ceux qui la servent, hors-la-loi sur le sol de Savoie !

La Savoie est un pays annexe !

Un pays héritier d'une nation à l'histoire mélangée qui toujours demeura savoyenne et jamais ne fut sarde, piémontaise ou italienne ; il faut cesser de confondre l'histoire de la Savoie avec les titres de sa dynastie !

Selon la loi française du 21 novembre 1860 : « une annexion n'a pas pour conséquence de supprimer un état de chose antérieurement consacré par la loi du pays annexé ».

En 1944, la Savoie demeure un pays annexé vis à vis de la loi républicaine et ne se résume pas à deux départements de France.

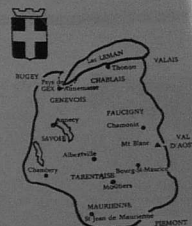
La Savoie est un pays annexe !

Le statut de la Savoie est unique en France.

« La Francitude » n'est plus une fatalité pour les savoyens :

Ils peuvent légalement - ET SANS AUCUNE CONSULTATION - retrouver la libre disposition de leur territoire et de toutes ses richesses. Un territoire quatre fois plus étendu, deux fois plus peuplé et infiniment plus riche que le plus prospère des Etats européens : le Grand Duché du Luxembourg !

Bien que les Savoisiens ne soient plus tenus de respecter la loi française, c'est dans le respect de la constitution française et avec le recours au droit international que la Ligue des droits des Savoisiens œuvrera afin de restaurer la plus ancienne nation d'Europe.



## La Savoie n'a jamais été italienne.

Cette affirmation, clamée par le regretté Antoine Borel aux heures tragiques de 1938, en réponse au comte Carlo qui revendiquait la Savoie comme ancienne province « italienne », semble avoir besoin d'être répétée de nos jours.

Nous entendons trop souvent autour de nous, des ignorants, hélas parfois savoyards, dire : « Quand la Savoie était italienne... ». Mais peut-on en vouloir aux Savoisiens d'avoir été dépourvus de leur Histoire ? Depuis 1860, nos manuels scolaires ont été prudemment muets sur ce passé prestigieux de nos ancêtres.

De la même façon que Du Guesclin, héritier à sa patrie, est devenu le héros forcé des Bretons, nous sommes trouvés brutalement des héros tels que le bon ro à la poule au pot, simple pillier du Dauphin et démissionnaire de Montmélian ou Richaudeau, notre ennemi dont le nom orne une salle de la Préfecture de Chambéry, ou encore Philippe Le Bel, le rôtisseur des Tempeliers...

Mais des laïcs d'armes chevaleresques ou Comité Vert en Bulgarie, de la gorge d'Emmanuel Philibert accusant le comblat de France Anne de Montmorency et l'armée française sous les murs de Saint Quentin, et de tant d'autres épisodes étonnants, pas un mot aux ramoneurs dévalés...

Nous restes sur la lancée de 1860, dont Clément Brun nous conte quelques savoureuses impressions prises sur le vif, dans son livre « Trois plumes au charbon, ou l'instincteur d'autrefois ». Les fonctionnaires français arriveront pourvus d'un dictionnaire italien et même latin, dans la crainte de ne pouvoir comprendre le charabia savoyard. Quelle était leur surprise d'entendre une langue aussi pure et quelquefois meilleure que la leur ? Ils ne pouvaient savoir qu'il en Savoie, 74% des habitants français fut à l'époque le français, contre 70% dans le reste de la France, et que dans les hautes vallées c'était 85%.

Un d'eux arrivé à St Jean de Maurienne, ne voulait pas se croire à destination parce qu'il n'avait pas encore gravi de montagne et escaladé de glacier. Un autre s'étonnait de n'avoir pas encore vu de monteurs de ramoneuses ou les ramoneurs qu'il attendait à rentrer à chaque pas...

Tout l'Histoire d'une Nation de l'Europe est à apprendre à ses enfants. Histoire de leur Savoie natale, la seule ou notre âme s'attache et en laquelle nous retrouvons nos vœux aïeux, dignes de notre vénération filiale.

Précisons donc une fois de plus que la Savoie n'a été détachée d'aucune nation en 1860, pour la simple raison qu'elle était elle-même une nation souveraine.

Comment aurait-elle été italienne avant 1860 alors que le Royaume d'Italie ne fut constitué qu'en 1861 ? Patrie de Saint François de Sales, de Vauplatis, des frères de Massera, la Savoie après cent vingt six ans de lésion à la France, et le sacrifice de 20 000 de ses enfants pendant la seule guerre de 14-18, semble avoir mérité qu'on se souvienne qu'avant l'annexion elle était... Savoyarde. Tout simplement.

Paul REBOTTON, «Présence Savoyenne», n° 54-1-1987. Revue régionaliste et néo-raliste de «L'Annonciade».

## Front uni des pêcheurs basques et bretons.

Des pêcheurs de Bretagne ont rejoint les pêcheurs basques d'Issas Geroa pour défendre la pêche traditionnelle.

Une association bretonne de pêcheurs qui regroupe plus de 180 bateaux, a décidé de s'unir au collectif Issas Geroa, créé en août dernier pour s'opposer à l'emploi des filets pélagiques qui mettent en péril la survie de nombreuses espèces. Basques et Bretons se sont retrouvés le 27 novembre à la Cotradia de Hondarribia et se sont mis d'accord pour présenter un front commun en faveur d'une pêche responsable. Le représentant d'Issas Geroa en Iparralde, Robert Alvarez, a souligné que les Bretons connaissent les mêmes problèmes que les pêcheurs basques pour vivre de la pêche traditionnelle face à des bateaux pélagiques qui, petit à petit, détruisent les ressources. Pour le président de la Cotradia de Hondarribia, Esteban Otazola, cette réunion a montré que «ce n'était pas un problème de pays, mais un problème de pêche responsable».

Une récente étude scientifique, réalisée au début de l'année, révélait que si l'on ne réduisait pas de 20% les captures de merlus, cette espèce pourrait bientôt disparaître de nos côtes. Un audit réalisé conjointement par l'inspection des finances et celle des affaires maritimes françaises sur la rentabilité des bateaux pélagiques signalait que sur 1 000 embarcations (de 12 à 25 mètres), 370 rencontrent de graves difficultés financières, une centaine se trouvant dans une situation irrécupérable, et 672 sollicitent des aides, par manque de fonds propres.

A Batsua, une autre étude, portant sur 33 bateaux, concluait que seules les petites unités (boincheurs) généralisent suffisamment d'argent pour maintenir leur activité et développer leur production. Alors que les deux plus gros pélagiques accumulaient une dette respective de 1,5 à 1,8 millions de francs.

L'objectif d'Issas Geroa est de trouver de nouveaux associés dans les pays de la communauté européenne afin de faire pression sur les différentes administrations pour que soit mis fin à l'emploi des filets pélagiques, à un système de pêche devenu obsolète, parce que prohibitif et destructeur.

(D'après l'hebdo politique basque Ezkato)



# HONNEZHZH

## Nouveautés.

**• Yeun ar Gow : Marc'heger ar gergoad.**  
Ur gontadenn varzhoneg dastumet hag adispleget gant ar mestri-skrivagner m'eo bet Yeun ar Gow. Unan eus ar c'hontadennoù bras diwezhañ kevlet e Kernev. Adembannet eo bet al levrig gant skeudennou Eujen Gelleg, lakael e liv gant Danièle Jégo.

**• Edgar Poe**  
Daneveoù spontus troet-kaer gant Per Denez hag ar varzhoneg holivudet : Ar Vran. Ken kaer all eo skeudennaouet al levrig gant Pawel Pawlak.

**• Ar vreizhez**  
Daneveoù breizhat Paol Feval a zalc'her da embann, troet gant Per Denez hag Ernest ar Barzhig. Tresadenn ar golo gant J.-Y. André.

**• Kanaouennoù Roparz Hemon. Levrenn IV**  
A-hed e vuhez e skrivas Roparz Hemon ur bern kanaouennoù, war donioù a bep bro hag a bep mers. Lod a zo anezho barzhonegoù kaer-tre. Al levrenn-mañ a zo bet skeudennaouet gant Danièle Jégo.

**• Jakeza Le Lay : Joseph Rousse (1838-1909)**  
Ce poète breton du Pays Nantais mérite d'être connu et lu. Jakeza Le Lay retracé sa vie et offre une anthologie de ses œuvres les mieux inspirées par l'amour de la Bretagne. Ur barzh brogar eus an Naoned. Illustrations en couleur et en noir.

**• F.M. Luzel. Fañch an Uhel : Contes traditionnels de Bretagne.** Textes en français. An Hare, Hor Yezh, Mouladurioù Hor Yezh ont mis en chantier une édition populaire des contes de Luzel - dont les textes bretons ont été publiés dans leur intégralité par Al Liamm, 6 volumes parus.

Préface de Per Denez dans le livre 1. En couverture : céramiques de Dodik.

Krog emeur da embann an destenn e-chalok eus kontadennoù Fañch an Uhel. 6 levrenn embannet.

**• Joseph Ollivier : Les contes de Luzel.**  
Présentation de Per Denez avec postface concernant le volume «Contes Bretons» des Presses Universitaires de Rennes - Terre de Brume.

Joseph Ollivier a passé plus de 10 années de sa vie à rechercher, retrouver et recopier les contes de Luzel et tous les documents intéressants Luzel. Ses 9 000 pages manuscrites sont déposées à la Bibliothèque Municipale de Rennes. Joseph Ollivier a aussi établi un inventaire des textes et l'Hor Yezh publié dans ce volume son inventaire des contes - par ordre alphabétique, par conteurs, par années, par lieux de collecte. La postface apporte le point de vue d'un spécialiste sur un ouvrage récent très discuté et remet Luzel dans le cadre de son temps.

Ul levrig a bouez ar studiuoù gouestlet da Fañch an Uhel hag un testeni a anaoùdegezh e-kever Joseph Ollivier hag en deus savet evidomp oberenn Fañch an Uhel en he doareoù dishañvel, e skridoù dezhañ, ar c'hontadennoù, ar gwerzioù hag ar sonnoù.

**• Evned Breizh gant Claude Peridy.**  
Kenembannet eo bet al levrig-mañ gant Hor Yezh hag ar gazetenn Le Télégramme. E liv penn-da-benn. Aktus-tre eo bet savet an destenn vrezhonek gant arbennigourien war al laboused.

Ce livre est une première : co-édition Hor Yezh / Le Télégramme.

**• Brezhoneg... buan hag aes, troet en alamaneg. BRETONISCH... SCHNELL UND MÜHELOS**  
Deutsche Fassung von Dr Gerard Cornillet.

Gant Gerard Cornillet eo bet troet al levrig. Ur prof a-zoare evit ho mignoned alaman. Traduction en allemand par Gérard Cornillet du manuel bien connu de Per Denez pour l'apprentissage du breton. Avec bien sûr les illustrations de Nono.

**Geriadur Brezhoneg-Alamaneg**  
Bretonisch-Deutsches Wörterbuch.  
Dictionnaire breton-allemand de Gérard Cornillet.  
Yann Desbordes, 1 plaseenn Charles Peguy, 29260 LESNEVEN.

## Secrets et Mystères de nos Kêr

de Job JAFFRE

Après «Seigneurs et Seigneuries du Kémenet Heboë», consacré à l'histoire du Pays de Lorient et édité en 1986. «Secrets et Mystères de nos Kêr» aborde, en deux volumes, l'origine des noms de lieux et de communes du Morbihan.

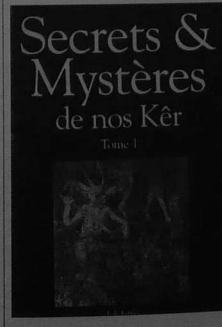
Partie intégrante du patrimoine, la toponymie est une véritable richesse, reflet de l'histoire, de la culture, de la vie sociale et économique.

S'appuyant sur les textes anciens et les cartulaires, mais aussi sur les histoires et traditions locales, Job JAFFRE nous invite à un voyage à travers l'histoire et le patrimoine du Morbihan.

Ecrivain, journaliste, conteur, linguiste, Job JAFFRE (1906-1986) fut sans doute l'un des meilleurs connaisseurs du Pays vannetais, de ses traditions, de son histoire et de sa langue.

Préface de Daniel Doujet, Directeur de l'école Diwan Loeiz Herrieu (Lorient).

Postface de Divi Kervella, Président de la commission de toponymie de l'Institut Culturel de Bretagne. 324 pages illustrées, 138 F.



## Les sectes en Bretagne ou qui manipule qui ? Lettre ouverte à M. le Rédacteur en chef du T...

Monsieur le Rédacteur en chef,  
Les récents événements tragiques liés à la secte du Temple Solara ont provoqué dans le public une très vive émotion. A ce titre, il pouvait être opportun, comme l'a fait M. Froid Motta dans vos éditions des 26 et 27 décembre 1995, de se livrer à une recherche sur les sectes en Bretagne afin d'éclairer les lecteurs et de participer à une sorte de vigilance sociale face aux dangers de manipulations de toutes sortes qui émanent de certains groupes sectaires.

Toutefois, je suis assez choqué de l'orientation donnée aux deux articles publiés par M. Froid Motta. En effet, dès le début de sa série d'articles, M. Motta fait intervenir 3 représentants de l'Eglise catholique comme uniques témoins de moralité et seuls juges de tous les autres courants de pensées.

Le problème posé par les sectes réside, à mon sens, dans les actes délictueux qu'elles peuvent commettre tant dans le domaine financier que dans l'atteinte aux droits de l'Homme et non pas dans une quelconque déviance par rapport à une religion particulière qui apparaît présentée dans les articles de M. Motta comme normale ou naturelle. C'est le système judiciaire qui peut être amené à se prononcer et non pas un sociétarisme de l'inquisition comme le laisse supposer l'auteur de la série d'articles.

Où faudrait-il comprendre qu'à la fameuse Pensée Unique dans le domaine politico-socio-économique correspondrait une confession unique susceptible elle aussi, d'entrer dans des critères de convergence européens ?

Ne serait-on pas tout bonnement en train d'assister à une remise en cause insidieuse de la laïcité des institutions françaises telle qu'elle découle de la loi de 1905 portant séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Dans quel but, en effet, suggère-t-on au législateur d'intervenir, si ce n'est pour conforter le monopole d'une religion établie face à des sectes concurrentes comme concurrentes dans le domaine spirituel ?

Je suis atterré de lire le témoignage de M. Job an Irien, l'un des ecclésiastiques cités, ce monsieur parle d'"esprits malfiques" proches de certains oroueds, pour préciser ensuite qu'il s'agit de forces cosmologiques qu'il neutraliserait sans doute avec quelques imprécations ou quelques passes magnétiques ! Ou c'est de sa part attribuer réellement des pouvoirs "magiques" bien importants aux personnes qu'il évoque, ou bien cela revient à décrire le caractère quasi-diaabolique de certains phénomènes naturels ! Dans les deux cas, rationalistes et gens de bon sens approbent !

En outre pour compléter l'ouvrage de Motta, il me semble que le message que laisse irrésistiblement à notre esprit le témoignage affligeant de M. an Irien, il semblerait que les privations liées au célibat des prêtres aimentent en fait certains fantasmes sur la vie sexuelle. M. an Irien serait alors bien inspiré de réserver ses sermons à ses congénaires, au vu des affaires de pédophilie qui ont secoué le milieu ecclésiastique catholique aux Etats Unis, en particulier, mais aussi en Bretagne (notamment l'Erde, concernant les Rosa Croix, présentés dans le deuxième article comme de doux farfelus, serait-ce un chrétien suffisant de déclarer qu'ils seraient devenus dangereux paros qu'"on" leur a refusé la salle de l'ancien séminaire de Vannes pour tenir leur réunion ?

Il est regrettable de voir M. Motta, par ailleurs enquêteur imaginatif et observateur insoufflé de la vie régionale, exploiter l'émotion et l'anxiété de nombreuses familles et du public pour se livrer à ce qui apparaît comme une inavouable normalisation spirituelle des consciences.

Mais ses articles auront eu un mérite secondaire : c'est de montrer qu'une éducation catholique crédo-séparée à succomber aux affres des sectes de tous poils, ce que nombre de libres penseurs savent déjà depuis longtemps et c'est bien une des raisons pour laquelle ils sont bien oisifs à continuer leur combat pour le respect de la liberté de conscience dans le cadre laïque et républicain.

Recevez, Monsieur le Rédacteur en chef, mes plus cordiales salutations ainsi que mes meilleurs vœux de ressassement pour l'année 96.

Per Van Kerlooch, 38 hent Kerlagat, 29000 Kemper

## Skolaj Plijidi. Bloavezh mat !

Laouen eo skipailh ar skolaj da ginnig deoc'h e hetoù ar bloavezh mat. Ra vezo 1996 leun a lavenez evidoc'h hag ho lozhez. Trugarez a lavaromp deoc'h evit ar pezh hoc'h eus graet hag ar pezh a reot evit kas hon yezh war-raok er skol.  
Poent oa dit bloaz kozh millig kuitaal ar bed gant gwasket !  
Skolaj Diwan, Bro Dreger, 29270 Plijidi

## Compatibles ?

C'est en tombant fortuitement sur un exemplaire du n° 121 de votre publication «Combat breton» (à la librairie «Breizh» de Rennes) que j'ai découvert l'existence de votre association.

Je vous adresse à ce sujet toutes mes plus vives félicitations, ainsi que tous mes plus sincères encouragements quant à la poursuite de la réalisation de votre excellente revue, dont je juge le contenu d'une qualité remarquable.

Mes vœux de lutte se situent dans la revendication du droit élémentaire à l'auto-détermination pour tous les peuples et toutes les communautés culturelles (aussi «petites» soient-elles), et dans la défense de tous les particularismes et identités culturelles.

Les communautés culturelles libérées du joug des Etats-nations centralisateurs pourraient ainsi prendre place au sein d'une grande fédération européenne. (l'«Europe aux cent drapeaux».)

D'après l'édition et le contenu de votre revue, Emgann m'apparaît comme le mouvement le plus intéressant qu'il m'ait été donné de voir à ce jour.

C'est la raison pour laquelle je désirerais savoir si tout ou partie de vos convictions sont effectivement compatibles avec les miennes (...).

H.C. Roachon

## Brezhonegerien, studieren war ar brezhoneg.

- M'ho peus c'hoant da :
- Gont brezhoneg e Pariz
  - Imprezad Melanourtoù, levriou, kasetoù kevlet pe salet e brezhoneg.
  - Eval ur banne pe debrñ un dra bennak gant brezhonegerien all.
  - Welet filmoù a brezhoneg bep sizhun.
  - Gout prezegennoù a bep seurt e brezhoneg bep miz.
  - Deskiñ kan-ha-diskan bep yaou e brezhoneg.
  - Mont da vevañ da breizh gant brezhonegerien all.
  - Ha kas traou all c'hoazh.
- Neuz.  
Ti Ar Brezhoneg a zo graet evidoc'h !  
Ti ar Brezhoneg, 15 strada ar Tourailles, 75020 Paris. Resp. 1/43.64.63.33  
A zo digor bep gweier abatax 20 a 30.  
Ti Ar Brezhoneg, Ti An Holl Brezhonegerien.

**GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION**

Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !  
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !

Anv / Nom \_\_\_\_\_ Micher / Métier \_\_\_\_\_ Age / Oad \_\_\_\_\_  
Chomlec'h / Adresse \_\_\_\_\_ Tél / Pellig \_\_\_\_\_

A remplir à votre convenance / Responñit diouz ho c'hoant  
Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22022 Gwengamp Cedex

Emgann/Combat breton n° 122 19

# TORTURE EN BRETAGNE



# VACANCES EN BRETAGNE !

**ADKOMANANT - KOMANANT** ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom .....

Raganv/Prénom .....

Chomlec'h/Adresse .....

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.09.24.